

**UNIVERSITE DE KINSHASA**



**FACULTE DES SCIENCES AGRONOMIQUES**  
**Département de Gestion des Ressources Naturelles**  
*Option : Eaux et Forêts*  
**B.P 117 Kinshasa XI**

---

**Rôle et place de la femme dans les systèmes agroforestiers  
« Cas de projet Nstio/au Plateau des Batéké, Commune de  
Maluku à Kinshasa »**



**Tatiana BAHUFITE NAMAMVU**

Mémoire présenté et défendu en vue de  
l'obtention du grade d'ingénieur agronome

Directeur : Prof. Jean de Dieu MINENGU

**2016-2017**

## TABLE DES MATIÈRES

---

## ACRONYMES ET SIGLES

---

AF : Agroforesterie

ASS : Afrique au sud du Sahara

CADIM : Centre d'Appui au Développement Intégral de Mbankana

FAO: Food and Alimentation Organisation

Gi-Agro : Groupe d'Initiative pour l'Agroforesterie

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

RDC : République Démocratique du Congo

SCI : Système de Cultures Intercalaire

ZAE : Zone agro-écologique

## DEDICACE

---

A mes parent Didier BAHUFITE et Rosalie KISOPIA;

A ma tante Annie BAHUFITE ;

## REMERCIEMENTS

---

Au terme de ce travail sanctionnant la fin de nos études universitaires, il est pour nous un devoir d'exprimer notre gratitude à l'endroit de tous ceux, de près ou de loin, ont contribué à notre formation d'ingénieur agronome, et à la réalisation de ce travail.

Nous tenons à remercier les autorités académiques et tous les Enseignants de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université de Kinshasa (UNIKIN), pour leur dévouement à notre formation.

Nous remercions particulièrement le Professeur Jean de Dieu MINENGU, Directeur de ce travail, pour tous les conseils et l'encadrement scientifique prodigués durant cette recherche.

Que l'Assistant Jean Claude MUWO, trouve ici, l'expression de notre profonde gratitude pour son encadrement scientifique digne de foi.

Nous adressons nos vives reconnaissances à nos parents Didier BAHUFITE et Rosalie KISOPIA, pour tant d'efforts et de sacrifices consentis pour notre formation.

Nous remercions notre très cher ami Peter AMELA LOKIMA BOSEKWA, pour ses conseils et son assistance pendant les moments difficiles.

Nos remerciements s'adressent également à nos oncles, tantes, frères, sœurs, cousins et cousines, pour leur soutien financier et moral.

A vous tous, amis et connaissances, nous vous disons merci pour votre contribution très précieuse.

## RÉSUMÉ

---

L'objectif principal poursuivi par cette étude est de promouvoir l'implication de la femme dans l'agroforesterie. Spécifiquement, l'étude vise à analyser la contribution de l'agroforesterie dans l'émancipation de la femme.

Ainsi, une enquête a été menée durant la période allant du 23 octobre au 23 novembre 2017 au sein de projet Nstio, auprès de 30 ménages choisis de façon aléatoire. Cette enquête consistait à collecter les informations permettant de vérifier le niveau d'implication des femmes dans le projet agroforestier de Nstio.

Les résultats de notre étude montrent que 76,6% des femmes sont propriétaires des terres contre 23,3% d'hommes. Concernant la répartition des activités au sein de l'exploitation, sur les six activités identifiées au cours de notre étude, les femmes sont responsables de cinq activités principales : la plantation, l'entretien, la récolte, la transformation des produits agricoles, et la vente. Les hommes par contre ne sont responsables que l'activité de préparation du terrain.

Au regard de cette répartition inégale des activités tout au long du cycle de production, il est clairement établi que la lourde responsabilité dans ce système agroforestier incombe à la femme et dans ces conditions, la productivité de l'exploitation ne sera pas à la hauteur des attentes.

Nous suggérons que des études ultérieures soient réalisées dans le sens de trouver des stratégies nécessaires pour renforcer la position de la femme dans gestion de l'exploitation agroforestière.

**Mots clés :** Genre, agroforesterie, cycle de production, Plateau des Batéké.

## INTRODUCTION

---

### Contexte

En République Démocratique du Congo (RDC), la contribution de l'agriculture au PIB est de l'ordre de 40%. L'agriculture est essentiellement de subsistance, pratiquée sur de petites exploitations individuelles et/ou familiales. La population rurale représente 70% de la population globale du pays, et 60% de cette population rurale travaille dans le secteur agricole. Les femmes représentent 51% de cette population rurale, et 85% d'entre elles sont engagées dans le secteur agricole (Folly, 2013).

L'agriculture sur brûlis telle que pratiquée en RDC et les tentatives de copier le système de production issu de la révolution verte, ne sont plus capables d'assurer la sécurité alimentaire, de créer des richesses pour les agriculteurs et de protéger notre patrimoine commun, le climat. Les crises économique, énergétique, alimentaire et écologique, posent la question d'un changement de paradigme en matière de production agricole et de consommation alimentaire (Tchunza, 2010).

L'implantation d'un système agroforestier innovant dans la savane augmente la production agricole et protège les sols et les forêts. L'agroforesterie permet de protéger la forêt, d'augmenter la production agricole et de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, d'abord en séquestrant les gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>) par le boisement et le reboisement (plantation d'arbres fruitiers, essences à croissance rapide, ...), et ensuite en évitant la déforestation.

Dans cette optique, plusieurs projets sont mis en place dans le but d'améliorer les revenus paysans sur le territoire national en général et à Kinshasa (Plateau des Batéké) en particulier, à travers l'agroforesterie. Le but de ces initiatives est de combattre le taux élevé de chômage en milieu rural, la migration des agriculteurs vers les régions urbaines et surtout d'améliorer la production. Ces projets visent aussi la formation des agriculteurs en agroforesterie et en techniques de reboisement en vue de restaurer la fertilité du sol (Tchunza, 2010).

Les efforts de reboisement ont permis de réduire les exploitations des forêts naturelles et ont contribué à la réapparition d'espèces animales autrefois endémiques, notamment les cochons sauvages et les antilopes. Ces programmes ont entraîné une augmentation de la production agricole paysanne; la production de manioc a été multipliée par cinq dans certaines régions et de nouvelles sources de revenus sont apparues telles que la production de miel et de charbon de bois (CADIM, 2010).

## **Problématique**

En agriculture, les tâches de production sont assurées par les hommes et les femmes, selon les règles sociales et culturelles, voire de croyances religieuses. Dans les filières agroindustrielles par exemple, les femmes et les hommes ont des rôles précis tout au long de la chaîne de production, transformation et commercialisation. Cependant, la prise en compte du genre dans les projets de développement agricole a des conséquences positives sur la production, la sécurité foncière et alimentaire, et par conséquent, sur la réussite des projets (FAO, 2011).

La Politique Nationale Genre de la RDC a l'ambition d'instaurer un environnement socio-économique et institutionnel favorable à l'équité du genre. Cette ambition devra encore se matérialiser dans les différents secteurs du développement. De manière spécifique, la femme agricultrice reste confrontée aux nombreuses contraintes quant à son autonomisation économique, dans un contexte, par ailleurs, d'une agriculture de subsistance, pratiquée à l'échelle individuelle et familiale, et affectée par les changements climatiques. Parmi ces contraintes, il y a : la discrimination dans l'accès durable et sécurisé à la terre, le faible encadrement technique et une discrimination dans l'accès à la technologie de l'information, un accès limité au crédit agricole, des difficultés dans l'accès aux activités à forte valeur ajoutée et aux marchés.

A plus ou moins 170 km à l'Est de la ville de Kinshasa (Plateau des Batéké), on dénombre trois grands projets agroforestiers dont : (i) la plantation de 100.000 hectares à Mampu divisée en blocs de 25 hectares et attribués à 320 familles d'agriculteurs. Trois activités agroforestières sont pratiquées dans cette forêt artificielle, notamment l'apiculture, l'agriculture et la carbonisation (Bisiaux *et al.*, 2014); (ii) les plantations agroforestières d'Ibi village dans un vaste programme d'agroforesterie communautaire géré par une ONG locale, GI-Agro (Groupe d'Initiatives pour l'Agroforesterie en Afrique), dont l'objectif consiste en l'augmentation des revenus paysans; et (iii) le projet Ntsio qui vise à contribuer à la lutte contre la pauvreté de la populations urbaine et rurale par l'augmentation de l'offre sur les marchés du vivrier et du bois énergie de la capitale, le développement de l'agroforesterie diversifiée sur une superficie de 5.500 Ha au Plateau des Batéké par l'implication d'une communauté organisée.

## **Questions de recherche**

Quelle est la contribution des pratiques agroforestières dans l'émancipation de la femme ? ; Quel est le niveau d'implication de la femme dans les différentes phases d'exécution de ces projets ? ; Quels sont les difficultés spécifiques qui limitent l'implication de la femme dans les projets agroforestiers ?



## **Hypothèses**

Certaines pratiques agroforestières peuvent contribuer à l'émancipation de la femme dans les conditions socio-économiques et environnementales du plateau des Batéké. L'identification des difficultés spécifiques est une étape importante dans le processus d'autonomisation de la femme.

## **Objectifs**

L'objectif principal poursuivi par cette étude est de promouvoir l'implication de la femme dans l'agroforesterie. Spécifiquement, l'étude vise à analyser la contribution de l'agroforesterie dans l'émancipation de la femme.

## **Intérêt du sujet**

Cette étude permettra d'améliorer la conception, l'élaboration et la réalisation des projets agroforestiers du point de vue de la représentativité et de la répartition des activités entre les femmes et les hommes. L'étude permet aussi de constituer une base de données nécessaire pour le développement des projets futurs en agroforesterie.

## **Délimitation dans le temps et dans l'espace**

La présente étude a été menée dans la partie Est de la Province de Kinshasa/Plateau des Batéké, pendant la période allant du 23 octobre au 23 novembre 2017. Elle a concerné plus précisément le projet agroforestier Ntsio dans les Groupements de Mongata et Mwe.

## **Subdivision du travail**

Outre l'introduction et la conclusion, le présent travail comprend trois chapitres :

- Le première traite de la revue de la littérature ;
- Le deuxième décrit le milieu, le matériel utilisé et les méthodes employées;
- Le troisième présente résultats de l'étude et la discussion.

### I.1. Aperçu sur l'agroforesterie

#### I.1.1. Origine

L'Agroforesterie (AF) englobe de nombreux systèmes traditionnels d'utilisation des terres, comme les jardins maraîchers, les plantations d'arbres en limite (bocages), les cultures itinérantes, les systèmes de jachères arbustives et les cultures en courbes de niveaux. Les arbres et l'agriculture multiétagées d'Afrique comme les jardins et vergers d'Afrique (Dupriez et de Leener 1993) font partie de cette tradition millénaire.

Les cultures en couloirs ont été conçues à la fin des années 1970 par la recherche pour éliminer le recours à une période de jachère dans les zones tropicales humides et subhumides pour reconstituer la fertilité des sols. Elle est utilisée dans beaucoup de pays africains, notamment le Burkina Faso, l'Éthiopie, la Guinée, le Kenya, le Rwanda, le Burundi, etc. Tous les pays d'Afrique au sud du Sahara pratiquent l'agroforesterie.

Aujourd'hui, de nouvelles formes d'agroforesterie voient le jour, répondant aux contraintes liées aux systèmes agricoles actuels. Les principales évolutions par rapport à l'agroforesterie traditionnelle concernent le choix des essences, la disposition des arbres et leur densité (Anonyme, 2010).

#### I.1.2. Définitions des concepts

**L'agroforesterie** est un système à la fois intentionnel, intensif, intégré et interactif qui tend vers un point d'équilibre. Le but et la raison d'être des systèmes agroforestiers consistent à optimiser les interactions positives de façon à obtenir, à partir des ressources disponibles et dans les conditions écologiques, technologiques et socioéconomiques existantes, une production totale plus élevée, plus diversifiée et plus soutenue.

En tant que science ou mieux approche scientifique, **l'agroforesterie** est l'étude des interfaces et de leurs variations dans le temps et dans l'espace entre les végétaux ligneux et d'autres productions du sol (animales et/ou végétales). Elle n'est ni du domaine exclusif de l'agriculture, ni de celui de la foresterie.

**L'agroforesterie** (AF) n'est donc pas une technologie unique, mais elle couvre un concept général d'arbres dans des systèmes de cultures et d'élevage permettant d'atteindre une multifonctionnalité.

Il n'existe pas de frontière claire entre l'AF et la foresterie, ni entre l'AF et l'agriculture. Les facteurs qui influencent la performance de l'AF sont les types et les mélanges de cultures agricoles, d'élevage et d'arbres, le matériel génétique, le nombre et la répartition des arbres, l'âge des arbres, la gestion des cultures, de l'élevage et des arbres et le climat.

### **I.1.3. Typologie des Systèmes Agroforestiers**

L'Agroforesterie va des systèmes très simples à des systèmes très complexes et denses, beaucoup de ces systèmes sont des systèmes traditionnels d'utilisation des terres. Les principaux systèmes agroforestiers répertoriés à jusqu'à ce jour : haies brise-vent, bandes riveraines, systèmes de cultures intercalaires (SCI), systèmes sylvopastoraux, cultures sous couvert forestier, alleycropping, systèmes multiétages, systèmes de parcs agroforestiers, bande riveraine arborée, système de cultures intercalaires agroforestières, systèmes de parcs agroforestiers, jachères améliorées, banques fourragères, jardins maraîchers, jachères d'arbustes et d'arbres, etc.

## **I.2. Importance de l'agroforesterie**

### **I.2.1. Importance écologique**

#### **I.2.1.1. Par rapport au sol**

L'AF permet le recyclage des éléments minéraux du sol de profondeur qui sont ramenés en surface pour être disponibles aux cultures. L'agroforesterie apporte de la matière organique au sol grâce à la litière qui tombe et entretient notamment la vie microbienne du sol. Elle lutte aussi contre l'érosion des sols et la dégradation des terres, permet l'augmentation de la disponibilité de l'eau dans le sol et l'amélioration de la couverture du sol.

#### **I.2.1.2. Par rapport au climat**

L'AF entraîne des modifications favorables des conditions microclimatiques et agroclimatiques (par ex. les arbres d'ombres qui peuvent réduire les températures extrêmes d'environ 5 °C, les brise-vent), elle permet la réduction de la pression sur les forêts et favorise également la séquestration à long terme du carbone et la diminution des émissions de CO<sub>2</sub> (aux dessus et en sous-sol). L'AF permet donc l'augmentation de la résilience aux changements climatiques.

#### **I.2.1.3. Autres importances écologiques**

Le système agroforestier soutient plusieurs services écosystémiques comme l'augmentation de la diversité spécifique et l'augmentation de la diversité des habitats. Il favorise les tissus naturels du bois et l'amélioration de la biodiversité. Il lutte biologiquement contre les ravageurs et les maladies. Bref, il augmente la santé de l'écosystème.

### **I.2.2. Importance socio-économique**

Les arbres utilisés en agroforesterie sont des ligneux à usages multiples et permettent de fournir une diversité de revenus, de produits dont la nourriture pour la consommation

humaine, le fourrage pour les animaux, le bois pour la construction, l'énergie, le papier, le pollen pour les abeilles, la création d'emplois, etc. (Berti et Lebailly, 2012).

## **I.2. Genre**

### **I.2.1. définitions des concepts**

Selon l'ONU, on entend par **Genre**, la construction socioculturelle des rôles masculins et féminins et des rapports entre hommes et femmes; le genre décrit des fonctions sociales assimilées et inculquées culturellement.

**Le genre** se démarque des autres concepts du développement par le fait qu'il s'attaque aux causes profondes des inégalités sociales, à savoir les rapports sociaux. En fait, la vie en société exige que soient établies des normes de référence aux quelles s'identifient les différentes catégories sociales (hommes, femmes, jeunes, vieux) pour collaborer les uns avec les autres. **Le genre** n'est autre chose que ces règles et règlements qui régissent les rapports sociaux dans une communauté donnée (ONU-FEMME, 2014).

Il y a lieu de nuancer le concept « **genre** » avec le concept de parité qui consiste en l'égalité d'état ou d'équivalence fonctionnelle. La notion de parité constitue le fondement des politiques de lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes. Au nom de ce principe, ont été édictées plusieurs lois visant à réduire les disparités dans les domaines des salaires, de l'emploi, de l'éducation, de la représentation des femmes dans les instances de pouvoir politique et économique, etc. (ONU-FEMME, 2014).

**Le féminisme** est un courant d'idées réclamant des droits identiques pour les hommes et pour les femmes par un mouvement collectif visant à améliorer la condition, la place des femmes dans la société et la lutte pour l'égalité des droits entre l'homme et la femme.

**L'Émancipation** est l'action de s'affranchir d'un lien, d'une entrave, d'un état de dépendance, d'une domination ou d'un préjugé. **La parité** est l'égalité de représentation entre l'homme et femme dans tous les ensembles liés.

### **I.2.2. Genre en Afrique**

Au cours de ces dernières années, quelques progrès ont été réalisés concernant la prise en compte de la dimension du genre dans les interventions de développement en Afrique. Le genre constitue une évolution dans les conceptions de développement centré sur l'être humain. Cette approche marque un changement important et vient renouveler les différentes approches des problèmes de développement. Le genre est un concept qui tente de s'implanter dans les analyses, les réflexions et les actions relatives à la coopération au développement en Afrique.

Le souhait de la majorité des États africains est de faire en sorte que toute analyse, toute initiative, tout projet de développement prenne en considération l'existence du découpage des sociétés et des activités humaines entre deux types d'individus, les hommes et les femmes. Dans des secteurs comme l'agriculture, l'approche « Genre et Développement » tente d'établir, à partir des rapports sociaux des sexes, des liens entre production et reproduction pour trouver la source de la marginalisation des femmes et de la faiblesse de la production (ONU-FEMME, 2014).

Le rôle économique des femmes est plus important en Afrique que dans d'autres régions, surtout dans le secteur agricole (Anonyme, 2005). Ce rôle a tendance à passer inaperçu et à être sous-valorisé et pourtant en Afrique, l'agriculture et le secteur informel sont dominés par les femmes, mais l'accès de ces dernières aux services financiers est très limité, la productivité et la production sont très faibles (Tshibilondi, 2005.).

L'existence d'un biais systématique envers les femmes pour ce qui a trait à l'accès à la santé, à l'éducation et à d'autres services sociaux de base, l'application d'un soutien proactif à la participation systématique des femmes dans le dialogue politique, l'analyse économique et sectorielle, et la conception et l'exécution des projets de développement surtout ceux ayant trait à l'agriculture demeure un problème critique et un défi pour le développement des pays africains

En Afrique, la pauvreté renferme une importante dimension genre où le fardeau que représente le temps consacré au travail des femmes (et les choix qui y sont liés) est excessivement lourd, par rapport aux hommes. Les discriminations liées au sexe limitent leur participation et renforcent les grandes inégalités qui existent dans l'exercice du pouvoir. Il est donc important d'investir dans les capacités économiques des femmes et la productivité des femmes, particulièrement dans le secteur agricole.

### **I.2.3. Genre en République Démocratique du Congo (RDC)**

#### **I.2.3.1. Condition de la femme congolaise dans la société traditionnelle**

Pendant la période coloniale, les colons belges chargés par la métropole de l'administration du nouvel État, ont appliqué aux congolaises la conception de la place et du rôle de la femme dans la famille et dans la société qu'ils avaient dans leur pays. A cette époque, les concepts de genre et de parité n'étaient pas encore inscrits dans les exigences de démocratie. De plus, l'introduction du travail salarié, réservé uniquement aux hommes dans les centres urbains, fragilisait les congolaises.

Vers la fin de l'époque coloniale, un timide début d'ouverture de l'école aux filles va accélérer leur entrée dans la vie économique, hors des foyers par l'accès aux métiers principalement féminins, et améliorer leurs conditions professionnelles.

### **I.2.3.2. Situation actuelle des femmes en milieu rural**

Le profil genre confirme la situation difficile de la femme en milieu rural, suites aux crises socio-politique, violence sexuelle dans les zones de conflits, dislocation de famille, survie à travers le service informel, dépendance économique, violence conjugale, etc. Il montre également le rôle central joué par la femme dans toutes les activités agricoles, et met à jour, plusieurs « disparités du genre » spécifiques au secteur ayant un fort impact sur le développement de l'agriculture que nous citons ci-dessous :

(i) La tache domestique revient entièrement aux femmes, les corvées de collecte d'eau et des bois.

(ii) Les femmes paysannes sont dépendantes de leur mari pour la gestion des revenus. Ceux-ci dilapident souvent l'argent et frappent leurs épouses quand celles-ci font de réclamations, mais cette dépendance diminue quand le niveau d'instruction augmente.

(iii) Les filles n'ont pas la liberté des choisir les conjoint (cas des plusieurs tribus de la RDC).

(iv) Le droit foncier traditionnel définit les règles de transmission des terres dont sont exclues les femmes.

(v) Les femmes sont sous représentées dans les services de vulgarisation agricole et bénéficient rarement des services des structures d'encadrement.

Les agents d'encadrement agricole s'adressaient autre fois au Chef de la famille et non aux exploitants ou exploitantes. Cette attitude exclue les femmes des services de conseil, mais actuellement, les services d'encadrements concernent aussi bien les hommes que les femmes.

### **I.2.4. Genre dans le secteur agricole**

En dépit du rôle central joué par les femmes dans le secteur agricole et des difficultés qu'elles rencontrent, le nouveau code agricole promulgué en 2008 pour relancer le secteur agricole, ne contient aucune disposition sur le genre, ni n'évoque les difficultés des femmes rurales pour l'accès à la terre, au crédit agricole et à la formation. Il en est de même de la loi No 11/022 portant principes fondamentaux relatifs à l'agriculture, promulgué en 2011.

### **I.2.5. Genre dans le secteur forestier**

La FAO a réalisé une étude sur l'intégration de la dimension genre dans le secteur foret en RDC, essentiellement dans la ville province de Kinshasa et plus sommairement dans les provinces du Kongo central, de l'Équateur, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu (FAO, 2007).

Les principales conclusions de cette étude sont les suivantes :

(i) Les femmes contribuent de façon significative aux secteurs formel et informel de la foresterie en particulier, dans l'agroforesterie, la reforestation, la protection et la conservation des forêts. A ce titre, elles jouent un rôle déterminant dans la gestion et l'utilisation des ressources forestières.

(ii) Les effectifs de femmes travaillant dans le secteur forestier sont très faibles. Le nombre de femmes cadres n'est que de 13 sur un effectifs total de 163 femmes travaillant dans les sociétés forestières.

(iii) Plusieurs structures et réseaux militent en faveur de la promotion de la femme, cependant, le niveau d'intégration des femmes dans ces structure ainsi que leur niveau de prise en charge sont relativement faibles, d'où la nécessité de renforcer les capacités de ces structures de manière à rendre leurs actions plus effectives et visibles.

Pour une implication effective des femmes dans la gestion forestière, l'étude fait les propositions suivantes (FAO, 2007) : (i) Conduire des actions de fond relatives à l'évolution des mentalités et des consciences, (ii) Améliorer l'acquisition des connaissances et la circulation de l'information, (iii) Développer l'éducation et la sensibilisation des femmes dans la gestion durable des ressources forestières, (iv) Élaborer des plans directeurs d'intégration des questions des femmes dans le secteur forestier, (v) Améliorer la représentativité des femmes dans le secteur, encourager une gestion intégrée et une approche participative de gestion qui prend en compte toutes les minorités socioculturelles, (vi) Restructurer et renforcer les institutions de gestion dans le but d'améliorer la participation et la coordination des actions des femmes, (vii) Prévoir des amendements de la législation en vigueur de manière à diminuer son aspect exclusif parfois incohérent avec les principes modernes de gestion de ressources naturelles.

#### **I.2.6. Genre dans le secteur foncier**

La société congolaise traditionnelle était généralement régie par un système de patriarcat dans lequel la femme restait sous la tutelle des hommes du clan, et ensuite de son conjoint (auteur????).

Les terres sont donc transmises par héritage du père à ses fils (patrilinéarité) ou des mères à leurs filles (matrilinéarité). Dans le système patrilinéaire, qui est plus courant, la femme ne peut devenir propriétaire de terrain, elle ne reçoit que le droit d'usage qui lui est octroyé par son mari, son père ou son frère dans le cas des femmes célibataires, ou de son père, beau-père ou frère dans le cas des veuves.

Ce droit d'usage peut être révoqué à tout moment, tandis que les droits de propriété transmissibles par l'héritage des hommes ne peuvent l'être que par l'état, voire le Chef

coutumier si celui-ci dispose d'une grande autorité. Dans la société matrilineaire, l'héritage se fait selon les lignées féminines, mais l'octroi des droits d'usage est généralement placé sous l'autorité des hommes (frères et oncles des héritières). Il existe toutefois des cas où les Chefs de terres sont des femmes.

### **I.2.7. Situation sociale de la femme rurale**

Au niveau social, la femme est plus appréciée dans son rôle reproductif en tant que épouse et mère d'une famille nombreuse, surtout des fils, dans un système patrilinéaire, qu'elle donne au lignage. Son statut en tant que femme, épouse et mère n'est jamais contesté. C'est son rôle productif qui n'est pas assez pris en compte même si son investissement permet la survie de la famille et la construction du continent africain. Toute action ayant un impact sur le ménage aura donc un impact sur le genre. Les approches genre ne doivent pas perdre cela de vue, car elles risqueraient sinon de passer à côté des leviers les plus puissants permettant d'améliorer la situation de la femme (Kloeppinger *et al.*, 2010).

En somme, les capacités intellectuelles et professionnelles de la femme congolaise ne sont pas assez reconnues. La femme se voit confier des fonctions peu qualifiées, improductives et abrutissantes. Tandis que les postes de décision sont souvent l'apanage des hommes. Elles investissent principalement dans le secteur dit informel dont l'apport économique est considérable au niveau de la survie de la famille, et s'impliquent fortement dans l'agriculture.

Certes, le proverbe traditionnel est toujours là, à savoir que « la poule ne chante pas devant le coq ». Néanmoins, la conférence de Beijing a suscité ou renforcé une prise de conscience sur l'importance d'une éducation, et de nombreux mouvements associatifs qu'il a suscités peuvent accentuer cette prise de conscience (Lallau, 2004).

### **I.2.8. Situation juridique de la femme congolaise**

Quant à l'égalité de droit entre l'homme et la femme, le principe général de la législation sociale congolaise réfute la discrimination basée sur le sexe : « A travail égal et rendement égal, l'homme et la femme ont les mêmes droits et les mêmes obligations ». A conditions égales de travail, de qualification et de rendement, le salaire est égal pour tous les travailleurs, quels que soient leur origine, leur sexe et leur âge. Mais, en pratique, ce principe n'est pas bien respecté.

Ainsi, toutes ces lois égalitaristes ne sont valables qu'au niveau des principes. Elles restent un vœu pieux dans la pratique d'une société fondamentalement machiste. Il apparaît dès lors que l'évolution de la condition de la femme africaine en général et congolaise en particulier dépend non seulement de la réforme de la législation, mais aussi et surtout du changement des mentalités conservatrices des femmes et des hommes.



## Chapitre II. MATERIEL ET METHODES

---

### II.1. Présentation du site d'étude

#### II.1.1. Situation géographique du domaine agroforestier de Nstio

Nstio est un village situé à 180 km du centre-ville de Kinshasa et en bordure de la rivière Kwango. Les coordonnées géographiques prélevées au niveau centre du projet donnent les indications suivantes : Latitude Sud : 04°22'11,7''; Longitude Est : 016° 28'09,5'' et; Altitude : 688 m.

Le projet Nstio est constitué de quatre Associations ou groupes de fermiers: (i) L'association de MUDIANKULU composée de 71 fermiers, (ii) L'Association de WOLIMBWA constituée de 70 fermiers, (iii) L'Association de MUSTHIO composée de 55 fermiers; (iv) L'Association DUALE constituée de 63 fermiers.

Les deux premières associations sont situées au Nord du projet Nstio et les deux autres au Sud. On dénombre 260 familles regroupées dans ces quatre associations. La superficie totale du domaine NSTIO est de 5500 ha et l'ensemble du site a été reboisé avec différents arbres (acacia et autres) associés aux cultures vivrières (manioc, maïs, etc.), industrielle (palmier à huile) et maraichères (aubergines, piment, etc.).

L'objectif principal du projet est de contribuer, de manière significative, à la lutte contre la pauvreté des populations à travers l'augmentation de l'offre sur les marchés et du bois-énergie de la capitale. Pour ce faire, le projet mise sur l'implication de ses premiers bénéficiaires que sont les exploitants nouvellement implantés sur ce site de 5500 hectares. Ces exploitants ont été sélectionnés selon la liste (ressortissants des villages) présentée par les Chefs traditionnels qui ont mis à la disposition du projet les terres à valoriser.



**Figure 1.** Périmètre du projet Nstio

### II.1.2. Climat

Selon la classification de Köppen, le climat du plateau des Batékés est du type  $Aw_4$ . C'est un climat tropical humide soudanien avec deux saisons bien distinctes, une saison sèche qui s'étend de mi-mai à mi-septembre et une saison humide qui débute à mi-septembre pour s'achever à mi-mai, avec une petite saison sèche de mi-janvier en mars (Bultot, 1950).

La précipitation annuelle varie entre 1300 et 1600 mm avec une distribution bimodale inégalement répartie le long de l'année. La température annuelle moyenne est de  $25,7\text{ °C}$  et que la moyenne mensuelle la plus élevée ( $27,1\text{ °C}$ ) se situe durant le mois d'avril, alors que le mois de juillet est le plus froid de l'année, avec une température moyenne de l'ordre de  $23,2\text{ °C}$ .

### **II.1.3. Pédologie**

Les sols de Kinshasa en général et ceux du Plateau des Batékés en particulier ont une texture sableuse avec des grains alluvionnaires, et dont la teinte varie par endroit. Les sols de la couche arable ont une composition granulométrique moyenne de l'ordre de 3,4% d'argile, 5,6% de limon et 91,0% de sable, et possèdent une densité apparente d'environ 1,25 (Makoko *et al.*, 1994).

### **II.1.4. Végétation**

Les formations végétales du Plateau des Batéké se composent principalement de savanes arbustives alternant avec des savanes herbeuses. On subdivise les savanes du Plateau des Batékés en cinq types à savoir : la savane herbeuse, la savane arbustive, la savane arborescente, la savane boisée et la savane steppique (Makoko *et al.*, 1994).

### **II.1.5. Ressources faunistiques**

La faune du Plateau des Batéké est très diversifiée, composée des mammifères, des reptiles, des oiseaux et des poissons. Elle contribue à la sécurité alimentaire des populations, mais subit une forte pression du fait de la pauvreté et surtout de l'explosion démographique qui accentue la demande en viandes de brousse.

### **II.1.6. Utilisation des terres et activités agricoles**

Au plateau des Batékés, les sols ont une valeur agricole très limitée, à cause de leur faible pouvoir de rétention d'eau et de leur niveau de fertilité chimique très bas (Koy, 2007). Leur utilisation agricole varie largement mais sans intervention extérieure, le rendement chute dès la seconde culture après la première mise en valeur, après, il faut une jachère d'au moins dix ans pour supporter de nouveau une culture. En général, les sols du Plateau des Batéké sont utilisés pour les cultures annuelles (maïs, manioc, arachide et niébé). Les sols sableux des dépressions fermées n'ont pratiquement aucune valeur agricole; ils sont sporadiquement utilisés pour la culture de l'arachide.

En vue d'augmenter le potentiel agricole des sols du Plateau des Batékés, le gouvernement congolais, avec l'aide de l'Union Européenne et de la fondation Hanns-Seidel, le CADIM (Centre d'Appui au Développement Intégral de Mbankana), Ibi-Village et plus récemment avec le projet NSTIO, encourage le système agroforestier en milieu savanicole, au Nord-Est du Plateau. Il s'agit des projets situés dans le secteur Mampu-Mbankana, IBI et NSTIO où les légumineuses du genre *Acacia* (*A. auriculiformis*, *A. mangium*, etc.) ont été introduites pour former des forêts plantées qui assurent aussi bien la fonction de puits carbone que de fertilisant du sol sans oublier la lutte contre la pauvreté des populations urbaines et rurales.

## **II.2. Méthodes**

### **II.2.1. Démarche bibliographique**

La recherche bibliographique a consisté à consulter les différents documents disponibles (études, rapports, ouvrages,...) relatifs à l'agroforesterie et au genre. Cette partie a permis d'étoffer la problématique et de confectionner la revue de la littérature.

### **II.2.2. Collecte des données sur le terrain**

La collecte des données sur le terrain a eu lieu du 23 octobre au 23 novembre 2017. Deux approches ont été utilisées pour y arriver. La première a consisté à faire des enquêtes dans les ménages à l'aide d'un questionnaire et la deuxième consiste à des discussions en groupe à l'aide d'un guide d'entretien.

### **II.2.3. Déroulement de l'enquête dans les ménages**

Le ménage a été considéré comme un ensemble de personnes vivant dans une unité d'habitation sous la responsabilité d'une seule personne reconnue par les autres membres de la cellule comme étant le Chef de ménage et se présentant comme tel. Ce Chef pouvait être du genre masculin tout comme du genre féminin (ISCO, 2012), le Chef de ménage peut vivre seul ou avec son ou ses épouses ou encore son époux (s'il est du genre féminin) et leurs enfants, ainsi que les collatéraux et autres personnes vivant habituellement sous le même toit.

Le choix de ménages à enquêter avait été effectué de manière aléatoire. Au cours de l'échantillonnage, chaque ménage avait la même probabilité d'être choisie. Dans ces conditions, le tirage d'un ménage était indépendant du tirage de n'importe quel autre ménage dans notre site.

L'enquête a porté sur 30 ménages représentés par leurs Chefs. La personne enquêtée au niveau de chaque était fonction de la disponibilité. Le questionnaire a été élaboré de manière à répondre aux objectifs de l'étude; on avait ainsi des questions ouvertes et des questions fermées. Lors du déroulement de l'enquête, on a procédé par la méthode en entonnoir.

### **II.2.4. Dépouillement et analyse des données d'enquête**

Les données ainsi obtenues, après dépouillements manuel, ont été analysées avec les logiciels SPSS et Excel 2010.

## Chapitre III. RESULTATS ET DISCUSSION

### III.1. Caractéristiques sociodémographiques

Les données collectées au cours de notre étude sont consignées dans les tableaux et graphiques ci-dessous.

#### III.1.1. Genre du répondant

*Tableau 2 : Genre du répondant*

Genre du répondant				
Masculin		Féminin		Total
Effectif	%	Effectif	%	%
4	13,3	26	86,7	100

Il ressort du tableau ci-dessus que 86,7% des enquêtés étaient des femmes et 13,3% étaient des hommes. La faible participation des hommes dans l'enquête peut s'expliquer par l'impression que donnent beaucoup d'hommes d'être très occupés.

#### III.1.2. Tranche d'âge des répondants

*Tableau 3 : Age des répondants*

Age du répondant	Effectif	%
18 - 30 ans	3	10
31- 40 ans	13	43,3
41- 50 ans	13	43,3
51 – 60 ans	1	3,4
61 – 70 ans	0	0
Plus de 70 ans	0	0
Total	30	100

Les tranches d'âge les plus représentées dans notre enquête sont celles comprises entre 31-40 ans et 41-50 ans. Cette situation peut s'expliquer par le fait que ces gens représentent la catégorie qui a beaucoup de charges (parents avec besoins de scolarité, de soins de santé, d'habitat, etc.). C'est la raison pour laquelle, ces tranches d'âge constituées par des personnes ayant la force physique nécessaire pour exécuter les travaux agroforestiers, sont les mieux représentées dans notre étude.

Aucun enquêté n'avait l'âge supérieur à 60 ans. Ceci peut s'expliquer par le fait que les travaux agroforestiers demandent des efforts physiques importants dont les personnes au-dessus de 60 ans manquent énormément.

### III.1.3. Niveau d'études des répondants

Le niveau d'instruction des répondants est présenté dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 4 : Niveau d'instruction des répondants**

Niveau d'études	Effectif	%
N'a pas étudié	6	20,0
Primaire	7	23,3
Secondaire	16	53,3
Supérieur/universitaire	1	3,4
Total	30	100

En ce qui concerne le niveau d'instruction des répondants, les résultats de notre enquête ont montré que 53,3% d'enquêtés avaient fait les études secondaires, 23,3% ont fait l'école primaire, 20% n'ont pas étudié et 3,4% ont fait des études universitaires. L'analyse de ces résultats montre clairement l'obstacle majeur à l'émancipation des femmes dans une société où l'instruction est au rabais.

## III.2. Activités agroforestières

### III.2.1. Superficie exploitée

La superficie exploitée par chaque exploitant agroforestier est présentée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 5 : Superficie exploitée par chaque exploitant agroforestier**

Superficie (ha)	Effectifs	%
1	0	0
1 à 2,5	0	0
2,6 à 5	2	6,7
Plus de 5	28	93,3
Total	30	100

Il ressort du tableau ci-dessus que 93,3% des enquêtés exploitent une superficie de plus de 5 ha et 6,7% exploitent entre 2,6 et 5 ha. Les résultats de notre étude ont montré qu'aucun exploitant agroforestier n'avait une superficie inférieure à 2,6 ha. La superficie octroyée dans le cadre du projet NSTIO était fonction principalement de la taille du ménage et aussi de la volonté l'exploitant à prendre soins de l'espace confié.

### III.2.2. Expérience dans l'agroforesterie

Lors de l'enquête, tous les enquêtés ont affirmé avoir une expérience qui varie de 1 à 5 ans. Ceci peut se justifier par le fait qu'ils ont été tous pris en charge par le projet, c'est-à-dire que la durée de leur expérience est fonction de la date du démarrage du projet.

### III.2.3. Différents espèces cultivées sur le site de notre étude

Les espèces végétales cultivées sur le site de notre étude sont : *Acacia auriculiformis*, *Acacia mangium*, *Maesopsis emini*, *Pinus sp*, *Eucalyptus radie*, *Elaeis guineensis* et les Agrumes. Les plantules provenaient de la pépinière centrale (photos ci-dessous) du projet (sauf pour les agrumes) et étaient distribuées aux fermiers (es). En champ, ces plantules ont été associées avec les cultures vivrières et maraîchères.



Photo 1 : Pépinière *Pinus sp.*



Photo 2 : Pépinière *Acacia mangium*



Photo 3 : Pépinière *Eucalyptus radie*



Photo 4 : Pépinière *Maesopsis emini*





Photo5 : Pépinière *Elaeis guineensis* Jacq.

#### **III.2.4. Différentes cultures vivrières associées aux arbres et palmier à huile**

Les cultures vivrières associées aux espèces principales sont le manioc, le maïs, la courge, le niébé, l'arachide, le sésame, les piments, les ignames. Les cultures maraichères associées sont : les aubergines, l'oseille, la morelle, le gombo, le Voandzou, et l'amarante.

#### **III.2.4. Raisons de la pratique du système agroforestier**

L'enquête réalisée auprès des exploitants agroforestiers a permis de collecter des informations sur les raisons qui ont poussé les fermiers à pratiquer le système agroforestier. La majorité des fermiers pratique le système agroforestier pour assurer la sécurité alimentaire, la diversification alimentaire et des revenus, améliorer la fertilité du sol, et enfin, améliorer les conditions de vie du ménage.

#### **III.3. Répartition des responsabilités dans la réalisation des activités agroforestières et prise de décisions**

En ce qui concerne le financement de l'exploitation, les résultats ont montré que 36,7 des enquêtés ont affirmé que c'est l'homme qui prend la décision, 26,6% ont affirmé que c'est la femme qui prend la décision et 36,7 ont confirmé que la décision du financement est prise de commun accord entre l'homme et la femme.

S'agissant du choix du terrain et cultures à réaliser, 36,7% des enquêtés ont affirmé que c'est l'homme qui prend la décision, 30% d'enquêtés pensent que c'est la femme qui décide et 33,3% confirment que ce l'homme et la femme qui prennent la décision.

Pour ce qui est de la préparation du terrain, 33,3% des enquêtés ont affirmé que c'est l'homme qui réalise cette activité, 26,7 pensent que c'est la femme qui fait les travaux de



préparation du terrain et 33,3% affirment que cette activité est réalisée par l'homme et la femme et 6,7% par les enfants et les autres membres de la famille.

En rapport avec la plantation, 6,7% d'enquêtés ont affirmé que c'est l'homme qui effectue cette activité, 23,3% ont pensé que cette opération est réalisée par la femme, et 60% ont confirmé que cette activité est réalisée par l'homme et la femme. Les enfants et les autres membres de famille contribuent aussi à cette activité.

Concernant l'entretien de l'exploitation, 23,3% des enquêtés ont affirmé que c'est la femme qui assure l'entretien, 63,3% ont confirmé que cette activité est réalisée par l'homme et la femme, et 13,4% pensent que l'entretien est effectué par les enfants et les autres membres de la famille.

Les résultats de notre étude ont montré que les travaux de récolte sont réalisés à 3,4% par l'homme, à 23,3% par la femme, à 63,3% par l'homme et la femme et à 10% par les enfants et les autres membres de la famille.

Les opérations de transformation des produits sont réalisées à 3,3% par l'homme; à 40% par la femme, à 50% par l'homme et la femme, et à 6,7% par les enfants.

La vente des produits est réalisée par les hommes (23,3%), les femmes (43,3%), les hommes et les femmes (33,4%).

La décision sur l'affectation des revenus revient à 10% à l'homme, à 10% à la femme et à 80% de commun accord entre l'homme et à la femme.

Il ressort des résultats de notre enquête que les revenus générés par la vente des produits sont gardés par l'homme (16,7%), par la femme (80%) et par l'homme et la femme (3,3%).

Dans le cas du projet NSTIO au Plateau des Batéké, parmi les personnes engagées (**combien????**) dans le projet, il n'y a que deux femmes (l'une ingénieure agronome et l'autre économiste).

### **III.3.1. Le responsable de l'exploitation**

Les résultats de l'enquête en ce qui concerne la responsabilité de gestion de l'exploitation sont présentés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 6: Responsable de l'exploitation**

<b>Responsable de la ferme</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
Homme	23	76,6

Femme	7	23,3
Enfant	0	0
Homme et femme	0	0
Total	30	100

Il ressort du tableau ci-dessus que le Chef de l'exploitation c'est l'homme avec 76,6% d'affirmations positives, et 23,3% d'enquêtés ont affirmé que c'est la femme qui est la Cheffe de l'exploitation. Malgré ses multiples responsabilités dans la réalisation des travaux au niveau de l'exploitation, la femme n'est pas la Cheffe de la ferme. Le Chef, c'est l'homme, malgré son faible niveau 'implication dans l'exploitation; les règles sociales et la culture sont pour beaucoup dans cette situation.

### **III.3.2.1. Appartenance des terres exploitées**

La terre exploitée a été confiée au projet par le Chef coutumier et le projet à son tour distribué les espaces aux ménages. Ces derniers deviennent d'office les propriétaires des terres exploitées car ils ont été proposés par le Chef coutumier.

### **III.5. PARTICIPATION AUX SÉMINAIRES/ATELIERS SUR L'AGROFORESTERIE**

En ce qui concerne la participation aux séminaires/ateliers sur l'agroforesterie, 20% d'enquêtes ont affirmé que c'est l'homme qui participe, 16,7% ont confirmé que c'est la femme qui participe à la formation, et 63,3% ont affirmé que la femme et l'homme participent à la formation.

### **III.5.2. Différents thèmes abordés lors de la formation**

Les thèmes abordés lors de la formation sont : la plantation d'arbres, l'association des cultures, les avantages de l'agroforesterie, l'organisation du travail dans une exploitation agroforestière, la gestion axée sur les résultats, l'entretien de l'exploitation, la gestion des maladies et ravageurs, l'apiculture, etc.

### **III.6. Difficultés rencontrées dans l'agroforesterie et solutions envisagées par les enquêtés**

Les difficultés rencontrées par les exploitants agroforestiers sont : l'évacuation des produits, le feu de brousse, etc. Les solutions proposées sont l'entretien des routes, la réalisation des coupe-feux, etc.

## Discussion

---

Le genre se démarque des autres concepts du développement par le fait qu'il s'attaque aux causes profondes des inégalités sociales, à savoir les rapports sociaux.

En effet, la vie en société exige que soient établies des normes de référence aux quelles s'identifient les différentes catégories sociales (hommes, femmes, jeunes, vieux) pour collaborer les uns avec les autres (ONU-FEMME, 2014).

Il ressort de résultats de notre enquête que l'agroforesterie permet de jouer un rôle important dans l'émancipation de la femme, la participation de la femme aux sessions de formation est une étape importante qui vise à améliorer la compréhension du rôle que joue la femme dans le système de production.

Ainsi, toute action ayant un impact sur le ménage aura donc un impact sur la production. Il est vrai que la tradition africaine n'est pas fondée sur l'émancipation de la femme, mais sa contribution dans le système de production surtout en agriculture ne peut être jetée à la poubelle.

Les différentes lois relatives à l'agriculture doivent intégrer la dimension genre en ce qui concernent l'accès à la terre, la gestion des exploitations, etc. Les résultats de notre étude montrent que l'homme ne participe efficacement qu'aux travaux de préparation du terrain, en toute logique, il ne peut être le Chef de l'exploitation où prendre des décisions sur les revenus générés par l'exploitation.

Comme le propose Kloppinger *et al.* (2010), les leviers qui permettent l'émancipation de la femme et par conséquent d'améliore sa situation, doivent être soutenus. L'éducation et l'instruction des femmes sont d'une importance capitale. Aucune émancipation et aucun système agroforestier durable ne peuvent se faire dans les conditions où l'instruction des femmes est au rabais.

## CONCLUSION ET SUGGESTIONS

---

L'objectif principal poursuivi par cette étude est de promouvoir l'implication de la femme dans l'agroforesterie. Spécifiquement, l'étude vise à analyser la contribution de l'agroforesterie dans l'émancipation de la femme.

Les résultats obtenus ont montré que les espèces végétales cultivées sur le site de notre étude sont : *Acacia auriculiformis*, *Acacia mangium*, *Maesopsis eminii*, *Pinus sp*, *Eucalyptus radie*, *Elaeis guineensis* et les arbres fruitier. Les plantules provenaient de la pépinière centrale du projet (sauf pour les arbres fruitiers) et étaient distribués aux fermiers.

En ce qui concerne le financement de l'exploitation, 36,7% des enquêtés ont affirmé que c'est l'homme qui prend la décision, 26,6% ont confirmé que c'est la femme qui prend la décision et 36,7% ont affirmé que la décision du financement est prise de commun accord entre l'homme et la femme.

Les opérations de transformation des produits sont réalisées à 3,3% par l'homme, à 40% par la femme, à 50% par l'homme et la femme, et à 6,7% par les enfants. La vente des produits est réalisée par les hommes (23,3%), les femmes (43,3%), les hommes et les femmes (33,4%). La décision sur l'affectation des revenus revient à 10% à l'homme, à 10% à la femme et à 80% par l'homme et la femme.

Les revenus générés par la vente des produits sont gardés par la femme, mais elle ne joue que le rôle de la caissière. Malgré qu'elle soit la caissière, la décision d'affectation des revenus revient dans la pratique à l'homme.

La femme est impliquée dans toutes les opérations, de la préparation du terrain jusqu'à la vente. Le volume du travail est très important, ce qui peut limiter sa capacité productive. Au regard des résultats de notre étude, l'agroforesterie permet de jouer un rôle important dans l'émancipation de la femme. La participation de la femme aux sessions de formation est une étape importante qui vise à améliorer la compréhension du rôle que joue la femme dans le système de production.

Nous suggérons que des études ultérieures soient réalisées dans le sens de trouver des stratégies nécessaires pour renforcer la position de la femme dans la gestion de l'exploitation agroforestière.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

Anonyme, 2010. Guide de l'agroforesterie dans les réglementations agricoles. État des lieux. Chambre d'agriculture.

Berti F., Lebailly P., 2012. L'agriculture familiale africaine au cœur des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Communication Unité d'Économie et Développement rural Gembloux Agro-Bio Tech – Université de Liège.

Bisiaux F., Peltier R., Muliele J., 2014. Plantation Industrielles et Agroforesterie au service des populations des plateaux Batéké, Mampu en République Démocratique du Congo, RDC, 60 p.

Bultot F., 1950. Atlas climatique du bassin congolais. Publications de l'Institut National pour L'Étude: Agronomique Du Congo. Hors-Série. INÉAC. Bruxelles.

Bultot F., 1950. Carte des régions climatiques du Congo Belge établie d'après les critères de Köppen. Bruxelles, Bureau climatique, Communication n°2. INEAC.

CADIM., 2010. Initiative Equateur PNUD. Rapport Annuel du Centre d'Appui au Développement Intégral. Mbankana.Combeaud L., Benoit O., 2013. Apiculture et reforestation en RDC, RDC, 155 p.

Dupiez et De Leener., 1997. Jardins et vergers d'Afrique. Terre et vie, France. ISBN : 2-87105-004-X. 2ème édition. 354p.

FAO, 1989. Sustainable Agricultural Production: Implication for International Agricultural Research. Technical Advisory Committee, CGIAR. FAO Research and Technical Paper No. 4. Rome, Italy: FAO.

FAO, 2017. Programme forêts et changements climatiques: les instruments de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et leur potentiel pour le développement durable de l'Afrique, document de travail FOPW/02/1, <http://www.fao.org/docrep/004/Y4000F/y4000f00.htm>.

FAO, 2011. Sécurité alimentaire et développement agricole en Afrique subsaharienne. Série sur l'assistance aux politiques 2, Rapport principal, Rome 2006.

Folly M., 2013. Actions de reforestation/ lutte contre la déforestation. Synergie Apiculture Congo (SYNAPIC), RDC, 50 p.

ISCO., 2012. Analyse de l'Enquête ménage réalisée en 2011 dans 14 territoires de la Province du Bandundu. Rapport du Projet de développement Agricole du Bandundu PAB DCI 172- 355.

Kloppinger R., Todd et Manohar Sharma, 2010. Innovations en matière de services financiers ruraux et agricoles, International Food Policy Research Institute and the World Bank, Focus 18. [www.ifpri.org/ouwww.worldbank.org/ard](http://www.ifpri.org/ouwww.worldbank.org/ard).

Koy K., 2007. Amélioration de la qualité des sols sableux du plateau des Batéké (RD Congo) par application des matériaux géologiques et des déchets organiques industriels locaux. Thèse de Doctorat en Sciences de la Terre, Université de GENT, 400 p.

Lallau B., 2004. Pauvreté, durabilité et capacités de choix : Les paysans centrafricains peuvent-ils éviter le cercle vicieux ? Développement durable et territoires, consulté le 24 novembre 2015. URL : <http://developpementdurable.revues.org/1185>;DOI: 10.4000/developpementdurable.1185.

Makoko M., Ndembo L. et Nsimba M., 1994. Les caractéristiques pédologiques, mécaniques et stock d'eau du sol, *Revue Zaïroise des Sciences Nucléaires de Kinshasa*, 72-79 pp.

ONU-FEMME., 2014. Priorités nationales de développement 2017-2021.

Tchunza M., 2010. Apiculture : Une source de revenus, une alternative à la gestion des forêts du Bas- Congo, SNV, RDC, 54 p.

Tshibilondi N., 2005. Enjeux de l'éducation de la femme. Cas des femmes congolaises du Kasai, Le Harmattan, Paris.

Tshibilondi N., 2009. Genre et situation sociojuridique des femmes en Afrique. Cas des femmes congolaises, Le Harmattan, Paris.

## Questionnaire d'enquête

*CONFIDENTIALITE : Toutes les informations que vous donnerez, seront gardées strictement confidentielles et utilisées à des fins académiques.*

### I. Identification de la personne enquêtée

#### MODULE 1 : IDENTIFICATION DU

Numéro questionnaire : / \_\_\_\_\_ /

Date de l'interview : / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ /

Site : .....

#### MODULE 2 : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES

2.0. L'âge : 18 de 30 ans  De 31 à 40 ans  De 41 à 50 ans   
De 51 à 60 ans  De 61 à 70 ans  Plus de 70ans

2.1. Genre : 1. Masculin 2. Féminin

2.2. Niveau d'étude : 1. Pas étudié  2. Primaire   
3. Secondaire  4. Supérieur/Univ

#### MODULE 3 : ACTIVITES AGROFORESTIERES

##### 3.1. Disposez-vous une exploitation agroforestière ?

1. Oui

2. Non

**Si oui,**

##### 3.2. Quelle est la superficie cultivée ?

1. Inférieur à 1 ha

2. 1 à 2,5 ha

3. 2.6 à 5 ha

4. Plus de 5 ans

##### 3.5. Temps : depuis quand exercez-vous cette activité ?

1. Moins d'un an

- 2. 1 a 5ans
- 3. 5 à 10 ans
- 4. 10 ans a plus.

**3.6. Quelles sont les différents espèces des arbres associez-vous aux cultures vivrières ?**

Citez-les.....

**3.7. Quelles les différentes vivrières associez-vous aux arbres ?**

Citez-les.....

**3.8. Pourquoi associez-vous ces arbres aux cultures ?**.....

.....

**MODULE 4 : PARTAGE DES RESPONSABILITES SUR LES ACTIVITES AGROFORESTIERES ET LA PISE DE DECISIONS**

Activités	Décideur/Responsable de l'activité					
	Papa	Maman	Papa et maman	Enfant (s)	Membre (s) de la famille	Autres
1. Financement de l'exploitation						
2. Choix du terrain et cultures						
3. Préparation du terrain						
4. Plantation						
5. Entretien						
6. Récolte						
7. Transformation des produits						
8. Vente des produits						
9. Affectations des revenus						
10. Gestion des revenus						

**4.1. Au niveau du ménage, le responsable de l'exploitation ?**

- 1. Papa
- 2. Maman
- 3. Enfant (s)
- 4. Toute la famille
- 4. Autre membre éloigné

**4.2. A qui appartient la terre exploitée**

- 1. Papa
- 2. Maman



- 3. Papa et maman
- 4. Enfant (s)
- 4. Lègue familiale
- 5. Autres membres de la famille
- 6. Institutions d'appui (**projet**)

**MODULE 5: PARTICIPATION A DES FORMATIONS/SEMINAIRES/ATELIERS SUR L'AGROFORESTERIE**

**5.1. Avez-vous pris part formations/séminaires/ateliers sur l'agroforesterie**

- 1. Oui
- 2. Non

**5.2. Qui a pris part ?**

- 1. Papa
- 2. Maman
- 3. Enfant (s)
- 4. Toute la famille
- 4. Autre membre éloigné

**5.3. Quels les thèmes abordés ?**

**Citez-les :**

- 1 : .....
- 2 : .....
- 3 : .....
- 4 : .....

**MODULE 7 : DIFFICULTES RENCONTREES DANS L'AGROFORESTERIE**

**7.1. Quelles les différentes difficultés rencontrez-vous au sein de votre exploitation ?**

- 1 : .....
- 2 : .....
- 3 : .....
- 4 : .....
- 5 : .....

**7.2. Quelles les solutions préconisées ?**

- 1 : .....
- 2 : .....
- 3 : .....

4 : .....  
5 : .....

**Photos**

Photo 6 : l'acacia et le manioc